

**PÔLE IMAGERIE MÉDICALE**  
Groupe hospitalier Sud (Haut-Lévêque) : 05 57 65 64 69  
Groupe hospitalier Saint-André : 05 56 79 58 00  
Groupe hospitalier Pellegrin : 05 56 79 55,99 05 56 79 48 80

Madame, Monsieur,

Votre médecin a prescrit une radiographie pulmonaire.

Cet acte devra être pratiqué avec votre consentement. Vous avez en effet la liberté de l'accepter ou de le refuser, à tout moment. Cette fiche vous informe sur le déroulement de l'acte et de ses suites.

Le médecin radiologue est qualifié pour juger de l'utilité de cet examen et pour répondre au problème diagnostique que se pose votre médecin.

N'oubliez pas de vous munir des anciens examens concernant votre enfant si vous les avez en votre possession. Il est également très important que vous respectiez les recommandations qui vous sont faites.

### **La radiologie utilise des rayons X**

Les rayons X sont utilisés en imagerie médicale, afin de visualiser l'anatomie du corps humain. Le choix de cette technique tient compte du **rapport bénéfice-risque** de celle-ci, et toutes les précautions sont prises **pour limiter votre exposition** aux rayons X.

Les doses délivrées lors d'examens diagnostiques sont faibles, et n'ont en général pas d'effet sur l'organisme.

**Madame, attention ! Si vous êtes enceinte ou susceptible de l'être, il est indispensable de le signaler lors de la prise de rendez-vous, ainsi qu'au personnel qui s'occupera de vous le jour de l'examen. Dans certains cas, l'examen pourra alors être reporté**

## **1. Nature de l'acte**

La radiographie pulmonaire (thoracique) est un examen qui permet l'étude des poumons principalement, du cœur et des gros vaisseaux sanguins.

Deux clichés peuvent être réalisés, un de face et un autre de profil. C'est le médecin prescripteur et/ou le médecin radiologue, qui décident de la conduite à tenir.

La radiographie peut avoir deux buts. Elle peut être pratiquée dans le cadre d'un dépistage ou d'un diagnostic.

Dans le cadre d'un dépistage elle est pratiquée en l'absence de symptômes (suivi annuel de patient greffé, médecine du travail).

Dans le cadre d'un diagnostic elle est réalisée en présence de symptômes pulmonaires (toux, crachats, essoufflement).

Elle est l'examen de routine dans le cadre du dépistage des maladies pulmonaires ou bronchiques.

## **2. Histoire naturelle de l'affection**

**Accepter** l'examen que l'on vous propose peut permettre d'établir le diagnostic et de modifier la thérapeutique.

**Refuser** ne modifiera pas l'évolution de la pathologie, mais peut gêner sa prise en charge (diagnostic, traitement....)

## **3. Déroulement de l'acte**

Cet examen est pratiqué par un manipulateur en électroradiologie médicale, il se déroule dans une salle d'imagerie conventionnelle et dure une dizaine de minutes. Si vous êtes hospitalisé et que votre état de santé ne vous permet pas de vous déplacer (patient en isolement/aplasie, fatigué ou non transportable), votre radiographie pourra être faite dans votre lit d'hospitalisation. Dans ce cas-là, c'est le manipulateur qui se déplace et vient dans votre chambre réaliser la radiographie à l'aide d'un appareil mobile.

Après avoir vérifié votre ordonnance et votre identité, vous êtes accueilli et pris en charge par un manipulateur et/ou un aide soignant.

Pour les besoins de l'examen, on peut vous demander de retirer d'éventuels objets métalliques (soutient gorge, colliers etc...). Cependant vous n'êtes pas entièrement dénudé puisqu'une blouse patient est à votre disposition.

L'examen se réalise la poitrine au contact d'une plaque.

Pour la réalisation du cliché pulmonaire le manipulateur en électroradiologie médicale vous demande d'inspirer profondément et de bloquer la respiration pendant quelques secondes.

Votre examen est terminé dès que le manipulateur a vérifié la qualité des images obtenues. Vous êtes ensuite reconduit dans la cabine pour vous rhabiller, puis vous patientez dans la salle d'attente.

Si vous venez en consultation externe, le cliché vous est remis avec un compte rendu réalisé par le médecin radiologue.

Si vous êtes hospitalisé, les clichés et les résultats sont directement transmis à l'équipe soignante de votre service via le réseau image de l'hôpital. Le brancardier est contacté afin qu'il vous raccompagne dans votre unité de soin

## **4. Bénéfices escomptés**

La radiographie thoracique permet l'étude du thorax dans son ensemble et d'établir un diagnostic. Cet acte permet de proposer le traitement le plus adapté et de répondre au problème que se pose votre médecin.

## **5. Risques, incidents et complications**

En cas de grossesse, si la radiographie est indispensable, elle peut être pratiquée en prenant des précautions particulières (tablier de protection placé sur le ventre.) et en tenant compte des bénéfices escomptés par la réalisation du cliché, comparés aux risques pour le fœtus.

## **6. Aspect financier**

**Au titre de l'hospitalisation**, la prise en charge de votre examen se fera au même titre que les frais d'hospitalisation (sécurité sociale et mutuelle)

**A titre externe**, les modalités de prise en charge de votre examen sont celles de votre couverture sociale (sécurité sociale et mutuelle)

Cette fiche d'information permet de répondre aux questions que vous vous posez à propos de la radiographie pulmonaire

**Nous espérons avoir répondu à la plupart de vos interrogations.**

Le jour de votre examen vous serez accueillie par les équipes médicales et paramédicales qui vous expliqueront de nouveau le déroulement de cet acte et qui seront à votre écoute si vous avez besoin de renseignements complémentaires. N'hésitez pas à les interroger, ainsi que le médecin prescripteur ou votre médecin traitant si vous le souhaitez.